

16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/Entrepreneuriat

Les procédures de formalisation des entreprises expliquées aux femmes

N.O.

Franceville/Gabon

DANS le cadre de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI) a organisé, le 17 novembre dernier, à l'Hôtel de ville de Franceville, en partenariat avec Golden Women, un atelier d'informations et d'échanges auquel ont pris part une dizaine de femmes entrepreneures, de jeunes entrepreneurs ainsi que des associations. Les travaux étaient animés par Bertrand Rubens Matteya et Jean-Christian Mayombo, respectivement directeur de la Formalisation et du développement des entreprises à l'ANPI, et représentant de cet organisme dans le Haut-Ogooué.

A cette occasion, une présentation sommaire de



Photo : Nadège Ontounou

Les experts de l'ANPI.

l'agence a été faite aux participants à partir de deux thématiques générales : la nécessité de formaliser son entreprise et l'accompagnement à l'entrepreneuriat. La première thématique a permis de rappeler les missions de l'ANPI et d'édifier les entrepreneurs sur la formalisation de l'entreprise, qui n'est autre que le fait de

donner une existence juridique à une activité, au moyen de la fiche unique d'enregistrement. « Plusieurs de nos compatriotes ne sont pas toujours au fait des procédures de formalisation des entreprises. Ceux du Haut-Ogooué doivent venir au sein de notre représentation, qui prend en charge la procédure de formalisation des entreprises. Laquelle formalisation se veut désormais simplifiée,



Photo : Nadège Ontounou

Une vue des entrepreneurs.

parce que la démarche est à la charge de l'ANPI-Gabon », a précisé Bertrand Matteya. Qui a d'ailleurs expliqué aux participants ces étapes de formalisation.

La deuxième thématique était axée sur l'accompagnement de l'agence à l'entrepreneuriat, à travers des programmes spécifiques tels que ceux relatifs à formation à l'entre-

preneuriat des jeunes de 16 à 34 ans, au centre des affaires dédié au développement des activités économiques menées par les femmes, etc. Ainsi que les outils d'aide à la gestion d'une entreprise. « L'ANPI nous a beaucoup édifiés sur les méthodes d'accompagnement qu'elle propose aux jeunes entrepreneurs et aux entrepreneurs aguerris. C'est un atelier très enri-

chissant, nous avons pu avoir les réponses à toutes nos interrogations. Nous avons compris que l'Anpi est au service de tous ceux qui veulent entreprendre, et est là pour soutenir les entrepreneurs du Gabon », a déclaré Dave Ongouri, l'un des participants.

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat célébrée à Franceville était également l'occasion pour Golden Women, présidée par Emma Stella Likassa, de procéder à l'élaboration du livre blanc de l'entrepreneuriat féminin, pour le compte du Haut-Ogooué. Ce livre permet de recenser les défis, les challenges des femmes. Il devra également contenir les recommandations et suggestions des femmes relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires. « Nous avons besoin de nous mutualiser, de former et d'informer pour qu'ensemble, nous soyons plus fortes », a souligné Mme Likassa.

Moanda/Inondations dans la ville

Les constructions aux abords et sur les bassins versants en cause

Claude-Médard MINKO

Moanda/Gabon

LORS des grandes pluies, la ville de Moanda n'est pas épargnée des inondations. Surtout dans les quartiers sensibles tels que Rio, Miosso, Montagne-Sainte, Carrefour-des-douanes, Idembé, Moukagnissi, Sotraho, Moukaba, où les populations vivent dans une psychose permanente à l'idée de perdre leurs biens. L'absence de canalisations dignes de ce nom, l'étroitesse des ouvrages d'évacuation des eaux tels les ponts et les buses sont pointés du doigt comme étant la cause des inondations dans ces quartiers.

En effet, ces ouvrages se retrouvent engorgés d'eau et favorisent la crue des bassins versants. L'eau sort alors de son lit et inonde l'intérieur des terres et, partant, toutes



Photo : Claude-Médard Minko

La rivière Miosso, responsable des inondations à Rio et au carrefour-des-douanes.

les habitations qui s'y trouvent.

Des travaux avaient été entrepris par la municipalité pour nettoyer les bassins versants, afin de faciliter l'évacuation des eaux des pluies, puis réduire les inondations dans les quartiers.

Mais, ces actions sont souvent annihilées par l'action de l'homme lui-même, à tra-

vers les constructions anarchiques aux abords de ces zones et cours d'eau. En effet, en vue de gagner quelques mètres de terre ferme pour y bâtir un garage, qui une boutique, au pire des cas une maison d'habitation, des individus procèdent au remblayage des marécages des bassins versants. Un phénomène qui tend d'ailleurs à



Photo : Claude-Médard Minko

Le cas d'une habitation qui participe au rétrécissement du lit du cours d'eau.

prendre de l'ampleur dans la ville, à la barbe des autorités locales. C'est le cas au quartier Bangoussou, en face de l'entrée du lycée Rigobert Landji, mais également au niveau du pont de la Miosso, sur le même linéaire du bassin versant éponyme, en partant du carrefour des douanes où quelques personnes ont bâti des habita-

tions et des commerces.

La conséquence directe d'une telle action sera la réduction du lit dudit bassin versant, et donc d'accroître les risques d'inondations dans les quartiers traversés par la Miosso (Carrefour-des-douanes, Rio, Idembé). Même constat au quartier Montagne-Sainte, précisément dans la zone du jardin d'enfants municipal, où

le lit du cours d'eau qui serpente le quartier a été rétréci par des travaux de remblayage effectués par un entrepreneur. Ce dernier y a érigé deux grandes barrières à l'intérieur desquelles il parque ses engins.

Lors des pluies, les voies secondaires de cette zone se retrouvent coupées par les eaux qui inondent tout le secteur.

A l'observation, la construction anarchique, surtout sur le lit des bassins versants, est l'une des causes des inondations dans la ville de Moanda. Une action conjuguée de la mairie et du service départemental du Cadastre devrait permettre de réguler cette squattérisme, en interdisant les constructions sur et aux abords des bassins versants. Ce qui faciliterait l'écoulement des eaux qui remontent, malheureusement, à l'intérieur des quartiers, lors de grandes pluies. Au détriment des riverains.

Mounana/Education/Inscription et réinscription au collège d'enseignement secondaire Bruno Bokoko

Opiangah paie plus de 10 millions de francs de frais d'écolage des élèves

Guillaume LEYIGNI

Mounana/Gabon

HERVE Patrick Opiangah, député fraîchement élu lors des législatives du 6 octobre dernier à travers le ticket UDIS/PDG, à l'unique siège de la commune de Mounana et du canton Lékedi-Léyou, a payé dernièrement les frais d'inscription et de réinscription des 1091 élèves du collège d'enseignement secondaire (CES) Bruno

Bokoko, pour le compte de la présente année scolaire. Une somme de 10 millions 910 000 francs a été remise à cet effet par son représentant, Juste Roland Londzie Mpami, par ailleurs 2e maire adjoint de la commune, au principal de l'établissement, Fulbert Boungotho. Ce dernier a remercié M. Opiangah pour ce don en numéraire qui vient ainsi soulager les parents des apprenants en cette période de sécheresse financière.



Photo : DR

Juste Roland Londzie Mpami (g) remettant l'enveloppe au principal Fulbert Boungotho.

Le représentant du donateur, Juste Roland Londzie Mpami, très ému par les actions sociales et de bienfaisance que ne cesse de poser Hervé Patrick Opiangah au profit de ses administrés, a assuré les uns et les autres que ce dernier sera toujours à l'écoute de leurs difficultés économiques et sociales, et qu'il participera toujours, dans la mesure de ses possibilités, à l'amélioration des études des élèves de cette circonscription.

Egalement présent à cette

cérémonie, le président de l'Association des parents d'élèves (APE) de l'établissement, Arthur Massoukou Boulata a loué les efforts du nouvel élu qui, pense-t-il, ne s'arrêtera pas en si bon chemin en ce qui concerne sa sollicitude à l'égard du plus grand nombre. Il en a par ailleurs profité pour fustiger les mauvaises attitudes de certains parents d'élèves qui ne veulent jamais prendre part aux réunions convoquées par les membres du bureau directeur de l'association.